

**- COMMUNE DE DAUX -**

Séance du 10 avril 2018

L'an deux mille dix-huit, le dix avril à 18h30, le Conseil Municipal de Daux, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur LAGORCE Patrice, Maire.  
Date de convocation du Conseil Municipal : 4 avril 2018.

**PRÉSENTS** : BERNARD Denis, BINET-GAUBERT Véronique, BIRELLO Danielle, BIRELLO Jean-Louis, CRUZ Jean-Louis, DAUSSION Karen, FORESTIER Christine, GERAUD Yves, GETTO Marie-José, LAGORCE Patrice, SANCHEZ Sandrine et SANDREAU Claude.

**ABSENTS** : BAUVALET Pascal, DELOUVRIER Serge, LAGORS Thomas, MERCIER Anne Gaëlle.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : BIRELLO Jean-Louis.

**Ouverture de la séance par la lecture et l'approbation à l'unanimité du compte-rendu du Conseil Municipal du 20 mars 2018.**

**10.04.2018 – 01 Fiscalité Directe Locale : Taux d'imposition 2018**

Compte tenu des bases prévisionnelles desdits impôts communiquées par les Services Fiscaux, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe à l'unanimité comme suit les taux d'imposition pour 2018 à :

- TAXE D'HABITATION	15,10 %
- TAXE FONCIERE "BATI"	15,85 %
- TAXE FONCIERE "NON BATI"	60,00 %

Le produit attendu des impôts directs locaux s'élève à 749 320 € pour l'exercice 2018.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux Services Fiscaux par l'intermédiaire des Services Préfectoraux.

**10.04.2018 – 02 Budget Primitif 2018 de la commune**

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée le projet du Budget Primitif 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ▶ vote, à l'unanimité, la section de fonctionnement
- ▶ vote, à l'unanimité, la section d'investissement

→ Dépenses de fonctionnement .....	2 013 955 €
→ Dépenses d'investissement .....	1 872 099 €
<b>Total des dépenses .....</b>	<b>3 886 054 €</b>
Recettes de fonctionnement .....	2 013 955 €
→ Recettes d'investissement .....	1 872 099 €
<b>Total des recettes .....</b>	<b>3 886 054 €</b>

## **10.04.2018 – 03 Avenant n° 2 au contrat de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'ancien presbytère en médiathèque municipale**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération en date du 20 mars 2018, le conseil municipal a adopté le dossier de l'Avant-projet Définitif (APD) établi par le maître d'œuvre, la SELARL d'Architecture LE 23, pour les travaux d'aménagement du 1<sup>er</sup> étage du presbytère.

Le coût prévisionnel de ces travaux destinés à compléter le projet de la médiathèque municipale s'élevant à 63 564 € HT soit 76 276.80 € TTC, il convient de modifier le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre, suite à l'évolution de ses missions, calculé sur la base du nouveau coût prévisionnel de l'ensemble des travaux soit 438 564 € HT.

Monsieur le Maire présente l'avenant n° 2 au contrat de maîtrise d'œuvre incluant les travaux précités pour lesquels le montant des honoraires s'élève à 6 261.05 € HT soit 7 513.26 € TTC et qui porte la rémunération totale de 36 937.50 € HT à 43 198.55 € HT.

### **Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :**

- Accepte l'avenant n° 2 au contrat de maîtrise d'œuvre modifiant le forfait définitif de rémunération pour un montant de 43 198.55 € HT soit 51 838.26 € TTC pour les travaux de réhabilitation du presbytère en médiathèque municipale.
- Autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant au contrat de maîtrise d'œuvre.

### **Questions diverses**

Monsieur le Maire indique que la cérémonie commémorative de la Victoire de 1945 aura lieu le lundi 14 mai 2018 à 15h30.

Monsieur le Maire fait le point sur le projet d'ouverture du café-restaurant qui est prévue pour la fin de l'année.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45.

N° Délibération	Nomenclature		Objet de la délibération
	N°	Thème	
10.04.2018-01	7	2	Fiscalité directe locale : vote des taux des 3 taxes
10.04.2018-02	7	1	Budget Primitif 2018
10.04.2018-03	1	1.1.1	Avenant n° 02 au contrat de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'ancien presbytère en médiathèque municipale : modification du forfait définitif de rémunération

**EMARGEMENTS**

LAGORCE Patrice	BAUVALET Pascal	BERNARD Denis	BINET-GAUBERT Véronique
BIRELLO Danielle	BIRELLO Jean- Louis	CRUZ Jean-Louis	DAUSSION Karen
DELOUVRIER Serge	FORESTIER Christine	GERAUD Yves	GETTO Marie-José
LAGORS Thomas	MERCIER Anne-Gaëlle	SANCHEZ Sandrine	SANDREAU Claude